

RAPPORT  
A M. Le Préfet des Ardennes  
SUR LA SITUATION  
DES  
**ARCHIVES DEPARTEMENTALES**  
DES ARDENNES  
PENDANT L'EXERCICE 1929-1930

PAR  
M.MASSIET DU BIEST  
ARCHIVISTE DU DEPARTEMENT

//////////  
**M.B**  
//////////

**CHARLEVILLE**  
TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE F. DEVIN ET A. ANCIAUX, Succr  
37-39, rue de l'Arquebuse, 37-39 et 18 Rue de Clèves  
**1931-1932**

**RAPPORT**  
**DE L'ARCHIVISTE DEPARTEMENTAL**

*Local.*

Projet d'extension

La nécessité de pourvoir au logement des papiers des services de reconstitution qui déjà en 1926 m'avait amené à envisager la création d'un dépôt annexe, soit dans la Prison de la Cour d'Assises, soit à la Caserne Hardy à Charleville, m'a amené cette année à présenter un plan partiel de reconstruction du dépôt qui revenait d'en doubler cette fois par la construction projetée en bordure de la rue de la Prison c'est-à-dire sur la partie occidentale du terrain délimité par 4 rues où ne se trouvent que des édifices départementaux, d'une Maison de l'Hygiène destinée à grouper des services jusqu'ici séparés. Les premiers calculs faits par M. l'Architecte départemental n'ont eu pour but que d'obtenir la certitude que sur le terrain restant, la Prison une fois détruite on pouvait avec trois étages de rayons métalliques loger les 7136 mètres courants en grande partie nouveaux demandés par mon rapport du 10 mars 1932 : le Conseil Général ayant décidé dans sa séance du 17 mai de revoir ce projet il n'a plus lieu pour l'instant de faire des devis plus précis.

J'avais fait quelques réserves dès le début des négociations du fait que tout le terrain d'alentour était irrémédiablement affecté à un autre usage des archives. Il serait devenu impossible par la suite aussi parfait fut le projet adopté de remanier ce que le bâtiment une fois construit d'en améliorer l'accès, de construire la plus petite annexe, j'estimais que mes successeurs ne devaient pas avoir pour l'avenir les mains complètement liées.

Le Conseil Général a décidé dans sa séance du 17 mai le renvoi du projet en ce qui concerne la Maison de l'Hygiène. En ce qui concerne les Archives on pouvait jusqu'ici songer à différer l'agrandissement des locaux. Mais l'accident du 18 juin relaté ci-dessous à propos de la série O (affaires communales) a démontré l'insuffisance des rayonnages établis en 1926. A la suite de la visite de l'Inspecteur Général des Archives (21 juin) la question de la construction d'un local moderne avec rayonnage en fer en bordure du Bois d'Amour et en arrière de la partie centrale du bâtiment a conservé a été examiné de nouveau.

Monsieur l'Architecte départemental, M. l'Inspecteur général des Archives et moi-même avons reconnu la nécessité de donner suite dès que possible au rapport précité du 10 mars 1932. J'avais comme précisions évalué à 3000 m très courant les dossiers de la Reconstitution et du Tribunal des Dommages de guerre, 75 mètres courants pour la série F dont les faitTs ont démontré la curieuse extension, 400 mètres pour la série E (Etat civil) et pour les versements de notaires jusqu'ici différés, 200 mètres pour les dépôts des communes, 400 mètres pour les versements des Domaines (Série Q), 125 mètres pour la série Z (Archives industrielles), 75 mètres pour la série T (journaux) et 500 mètres pour les versements judiciaires non encore envoyés depuis 1926.

Mais le plus urgent est certainement la construction de locaux mieux adaptés que les locaux actuels au rangement des nouvelles acquisitions de la Bibliothèque historique que j'éprouve une extrême difficulté à maintenir en ordre dans son classement méthodique actuel.

#### *Protection en cas de guerre*

En répondant le 30 septembre 1931 à votre circulaire du 10 juillet et aux instructions du Ministre du 15 juin de la même année, j'ai envisagé diverses mesures pour assurer le repli des archives, il convient de ne pas perdre de vue que les archives sont peu mobiles par leur nature, que le nombre de véhicules automobiles nécessaires pour leur transport est assez important et qu'une telle opération ne peut guère être improvisée. Pour le cas de danger inopiné j'ai prévu également avec M. l'Architecte départemental des abris demi souterrains à construire en même temps que le futur dépôt précité. Je crois par ailleurs que la mesure la plus simple serait la désignation d'un Archiviste délégué départements du Nord et de l'Est et accrédité dès maintenant auprès des autorités civiles et militaires comme ce fut le cas à Reims en 1918 pour l'Archiviste chargé du sauvetage des archives de cette ville.

#### *Matériel*

Il n'a été fait cette année qu'un seul achat de sangles soit 710 francs.

#### *Personnel*

M. Emile Houpiart après avoir terminé avec M. Mayeux la révision des comptes de gestion, ou les manquants sont beaucoup moins importants que je l'avais craint a quitté le service fin janvier 1932, et n'a pas été remplacé. M. Didion comme moi-même avons employé une partie de notre temps à des affaires étrangères au service comme l'Exposition de peinture wallonne de l'Hôtel de ville de Mézières que justifie son grand succès ainsi que la création dans les locaux mêmes des archives d'un embryon de Musée de Folklore ardennais.

Le travail de base des archives du personnel a continué à être la copie des registres paroissiaux anciens d'Attigny dont j'ai parlé l'année précédente.

#### *Classement et inventaire*

La maladie puis une opération chirurgicale, soit 3 mois d'inactivité m'ont surpris après l'achèvement de la 1<sup>ère</sup> partie de l'inventaire du fonds Coulon (affaires générales et correspondances avec le Contrôle des finances). Une partie de cet inventaire est même encore à imprimer. J'ai commencé le dépouillement des futurs articles F305-310.

Pour satisfaire à la circulaire ministérielle du 30 octobre 1931, j'ai dépouillé toutes les séries anciennes et les séries M. et S. En ce qui concerne les plans parcellaires une série de fiches classées par localité a été établie. Elle concerne les plans même non parcellaires à la seule exclusion des plans d'édifices n'intéressant pas l'archéologie.

### *Série E – Archives industrielles et archives municipales de Sedan*

Mon attention a été attirée spécialement au début de 1932 sur les archives industrielles des deux ressorts des chambres de commerce de Charleville et Sedan (y compris Rethel et Vouziers). Il ne semble pas qu'il y ait dans le premier ressort d'archives antérieures à 1919, la guerre récente ayant tout détruit. L'empressement dans les réponses à une circulaire lancée de concert avec la Chambre de commerce de Charleville a été faible. Il est vrai que beaucoup d'industries de Charleville et de la vallée de la Meuse n'ont été fondées qu'après 1850 et même plus tard. J'ai cherché à suppléer à ces lacunes par une enquête auprès des liquidations de faillites de Charleville et de certains experts comptables ou auprès du Tribunal de commerce.

Il me semble par contre qu'il était resté à Sedan des archives industrielles fort antérieures à 1919, mais que les détenteurs ne s'en déferaient qu'au profit d'un dépôt sedanais. Il est certain que si la ville de Sedan voulait d'abord réorganiser son dépôt municipal et organiser ensuite avec le concours de la Chambre de commerce de Sedan quelques annexes, ces annexes s'enrichiraient bien vite. M. l'Inspecteur Général des Archives lors de sa visite à Sedan du 23 juin a reconnu le bien-fondé de ce projet et obtenu l'approbation de principe de M. le Maire de Sedan.

### *Série O*

La réorganisation et l'insertion des versements récents du Conseil de Préfecture ont laissé un reliquat de place très faible mais momentanément suffisant pour des versements ultérieurs. Un accident s'est produit le 18 juin 1932 dans la partie des rayonnages en bois ou avaient été classés l'année précédente budgets et comptes des communes. Trois travées entières se sont écroulées dans la salle 3 (1<sup>er</sup> étage). L'Architecte départemental en a assuré la réparation sur le champ et la partie de la série O est reclassée.

### *Série Q*

La marge de place disponible à la suite de cette série a été réduite à néant mais pourra être portée à 12 ou 15 mètres par refoulement laborieux de la série R voisine. Cette place sera à peine suffisante jusque 1830 et rarement jusque 1865 des bureaux de Vouziers, Renwez, Rumigny et Signy-l'Abbaye seuls restant à verser et pour laquelle on avait attendu jusqu'ici des moyens de transport plus économiques (camionnette du service de la désinfection). Tous les registres y compris ceux des Hypothèques de Charleville et Rocroi ont été consolidés lorsqu'il était nécessaire en lustrine noire et munis d'une étiquette avec chiffre romain (sous-séries par bureaux) et chiffres arabes. L'exiguïté des rayons nous a forcé à les placer dans le sens de la largeur ce qui rend la consultation malaisée.

### *Série Z*

Cette série qui possédait déjà une collection factice d'une cinquantaine de liasses sur l'occupation ennemie s'est vu adjointe un embryon d'archives industrielles qui après le dépouillement très détaillé par M. Gillet s'est révélé d'un intérêt assez faible (Versement Leheutre Syndic de faillites à Charleville). J'ai trouvé infiniment plus d'intérêt à ce point de

vue dans le dépouillement du N° 368 du registre d'entrées, très faible lot moderne provenant de feu Van Praet bouquiniste : E.1924. Fonds Villière et E. 1927. On adjoindra également à la série Z le très inégal versement du service d'apurement des comptes de guerre formé en partie de prélèvements dans presque tous les dépôts communaux en ce qui concerne le ravitaillement de 1914-1918. Plusieurs de ces dépôts communaux avaient fait sur place l'objet de mes recensements avant les dits prélèvements.

### *Bibliothèque administrative*

Dans les belles saisons de 1931-1932 M. Gillet a terminé le groupement en petites collections par matières d'un stock de périodiques plus ou moins dépareillés, de brochures, de volumes divers provenant soit des arrivées récentes de la Préfecture, soit d'autres sources. Il en a fait l'intercalation dans les séries de la Bibliothèque de M. à X.

### *Bibliothèque historique*

Acquisitions. Celles-ci ont été aussi nombreuses que précédemment afin d'épuiser les tranches annuelles de remploi de dommages de guerre en me guidant sur les prix des catalogues des librairies d'occasion.

J'ai acheté cette année moins de pamphlets et journaux de l'époque révolutionnaire (Ex. Achat Jeanjean à Carcassonne : n° 6366 à 6372). En ce qui concerne l'archéologie sans oser franchement déborder sur l'Histoire de l'Art et surtout sur l'Art moderne j'ai acheté surtout en neuf ou en occasion des volumes abondamment illustrés (Collection des Manoir des Pays de France) celle des Mobiliers régionaux, quelques monographies de sculpteurs antérieurs à 1790. En me plaçant plus particulièrement au point de vue de Folklore et dans un but de facilités de recherches éventuelles sur le Folklore français j'ai acheté plusieurs ouvrages de James Frazer, de Saintyves, de monographies régionales, de nombreux recueils de chants populaires, le recueil du congrès de Prague de 1928 etc. au fur et à mesure qu'ils m'étaient connus par mes relations à la Société du Folklore Champenois.

En ce qui concerne l'Histoire de Belgique j'ai profité de mes nombreuses relations avec les Membres liégeois de la Société des Ecrivains ardennais pour me spécialiser dans l'Histoire liégeoise.

L'Histoire locale ne s'est plus guère accrue, mais j'ai acheté à mesure des occasions des volumes concernant la région voisine (Artois, Lorraine, etc.). J'ai presque complètement reconstitué en plusieurs fois et fait relier une collection des Mémoires de la Société d'archéologie Lorraine et dans la section archéologique une collection du Congrès archéologique de France.

La section des Ecrivains originaires des Ardennes (Société des Ecrivains ardennais) ne s'est plus guère accrue. Mais j'ai acheté et exposé avec quelques objets de Folklore ardennais une curieuse édition populaire illustrée de la chanson des Quatre Fils Aymon (Epinal, Pellerin, 1928), quelques éditions sedanaises du libraire Jaunon (début du 17<sup>e</sup> siècle) qui de même que tous les ouvrages anciens et objets précieux sont placés dans une petite armoire vitrée de la salle 11.

Les achats et après l'achat le rangement sur rayons par matière ont pris un temps considérable. Les recherches et récolements reposent uniquement sur la mémoire puisque sauf un essai d'étiquetage concernant la série H (17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles) et la section GG (journaux et tracts de la Révolution) il n'exige aucun numérotage apparent. Pour cette dernière section même un essai de catalogue sur fiches ne sera possible comme je l'ai dit que lorsque sera reconstruit le bâtiment de l'aile gauche où se trouve la bibliothèque et lorsque pourra être fait en même temps le déménagement des livres, la confection des fiches et le placement sur des rayons nouveaux. Il y aura lieu de décider si le mode de classement le plus indiqué est l'ancien classement méthodique selon tout ou partie des 50 sections existantes. Celles-ci correspondent d'ailleurs non pas à un numérotage mais au simple placement actuel sur rayons. Leur grand nombre est dû à la présence de plusieurs séries de revues et de collections de documents.

Je crois qu'il sera préférable de reconstituer simplement sur les rayons futurs l'ordre du registre des entrées. Il est certain cependant que pour le service journalier on devra laisser classer par matière les 4 sections de l'Histoire locale correspondant aux 4 arrondissements du département et peut-être aussi quelques autres sections très usuelles.

#### *Désignation d'un Archiviste stagiaire*

Ayant constaté que le reliquat des dommages de guerre à remployer était réduit à 90000 fr et désirant conserver des fonds disponibles pour le traitement éventuel d'un Archiviste ou d'un Archiviste stagiaire comme me l'a indiqué M. Charles Schmidt Inspecteur Général des Archives, j'ai suspendu en fin juin tous les achats de documents et livres. Je ne les reprendrai que s'il ne se présente aucun candidat stagiaire pour ce poste.

A noter que ce projet d'affectation d'un stagiaire avait déjà été vainement formé par feu M. Vidier Inspecteur Général des Archives lors de sa visite en 1924.

#### *Acquisition de documents*

Les acquisitions de documents concernant la Champagne ou les régions limitrophes faites chez Saffroy à Paris et notés l'année précédente ont continué cette année pour s'arrêter en janvier 1932 et ne reprendre que faiblement en avril ou en mai. On peut considérer cette source comme tarie. Tout au moins M. Henry Saffroy a-t-il cessé la vente en vrac beaucoup plus avantageuse pour nous pour pratiquer la vente sur catalogue par échelons très espacés et à des prix souvent trop élevés. La nouvelle Revue de Champagne et de Brie a publié de nos acquisitions une recension détaillée qui concerne la Champagne, œuvre de M. Gaston Robert. Une seconde comprend les documents entrés postérieurement à mai 1932 fera suite à cette première réunion.

J'ai remarqué un second fonds d'archives parmi les origines fort diverses de cette collection, c'est le fond judiciaire du Tribunal des Maréchaux de Champagne au Tribunal du point d'honneur : j'ai acquis une dizaine de dossiers de ce genre classés par noms de famille. A signaler en outre d'importants documents depuis 1376 concernant le grenier à sel de Chaumont (Haute-Marne), divers aveux servis au Comte de Rethel des 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles ne figurant pas dans le Trésor des Chartes de Monaco, une importante collection de Montres ou revues d'hommes d'armes concernant les guerres de l'époque de la ligue ; un dénombrement de 1300

concernant Mézières les Metz (Moselle), une donation à l'Eglise de Saint-Pierremont (Moselle) de 1291, etc.

Je remets toujours à plus tard l'inventaire définitif de cette collection espérant encore de nouveaux achats chez Henry Saffroy précité.

Parmi les autres achats à signaler : chez Eggiman, à La Licorne, un registre aux causes de Messincourt pour 1600-1613 qui manquait précisément dans notre série B, un fonds de magasin très hétéroclite provenant du bouquiniste Van Praet parmi lesquels des autographes des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles d'origine parisienne de très curieux dossiers privés provenant de l'orientaliste Hennecart intéressant la campagne de 1861-1865 et le Cambodge, les papiers d'un ancien banquier carolopolitain M. Villiere concernant l'Administration du 2<sup>e</sup> bataillon de la Garde mobile des Ardennes dont il était capitaine major (1870-1871), des épaves ou pièces retrouvées après coup à réintégrer dans des fonds déjà inventoriés de la série E : fonds Scaillette, fonds Soulassole et Torchet, des papiers du géomètre Buisson (1807-1855) de M. Ninnin Foch ancien Président du Tribunal de Sedan avec quelques dossiers judiciaires complets à réintégrer dans la série U (1833-1844), enfin tout un résidu de pièces d'origine parisienne ou ardennaise que j'ai classé par famille ou localité. Elles concernent aussi bien les 16<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles, elles comprennent quelques mémoires judiciaires imprimés et quelques brochures.

Plus récemment j'ai acheté à l'Institut Héraldique, M. de Saint-Hélion 27 Quai Bourbon à Paris des documents forestiers du 17<sup>e</sup> siècle concernant Stenay, une lettre de rémission et 100 fr, trois quittances de commissaires de guerre italiens en France de 1547-1553 dont une avec sceau.

A signaler aussi chez Georges Saffroy à Paris quelques achats d'images anciennes genre Epinal intéressant le Folklore régional qui seront mises sous verre et places dans le petit musée départemental de Folklore.

A titre de dons, j'ai reçu : de M. Ch. Gailly de Taurines une carte toponymique du Diocèse de Reims dans ses limites de 1912 et de 1791 dont il est l'auteur ; de M. Antonin Féard, le calque d'un plan du terroir de Fumay de 1749 ; de M. Richard, ancien Président de la Société d'Histoire naturelle : une expédition d'acte notarié de 1826 au sujet de la liquidation des dettes de la Comtesse de Mazarin ; des Archives départementales de la Moselle : un registre d'Etat civil protestant de Francheval pour 1674 ; de M. Henri Drapier Conseiller honoraire à la Cour : des lettres de provision d'office d'un procureur fiscal du baillage de Carignan (1789) ; des Archives de la Dordogne : une procuration concernant Nicolas Malherbe consul de Charleville en 1765 ; de M. Bulle Directeur de la Banque de France à Charleville : un lot très varié de papiers personnels, brochures imprimées, journaux et coupures provenant de M. Latour-Létrange capitaine des pompiers de Charleville et mêlées à diverses occasions à l'Administration municipale de cette ville de 1850 à 1895.

L'intérêt de ces papiers est fort inégal beaucoup concernent les affaires d'une compagnie de sapeurs-pompiers, d'autres certains établissements de crédits ou des questions de chemins de fer ou même des polémiques politiques auxquelles a été mêlé leur propriétaire : je me suis donc lors du classement de cet ensemble (2 portefeuilles environ) abstenu de toute suppression.

## *Statistique des communications*

### 1) Sur place ou par correspondance

A : néant ; B : 14 ; C : 11 ; D : 1 ; E : 32 ; E supp : (état-civil) 34 ; E supp (Archives communales) : 31. F : 34 ; F (collection généalogique) : 20 ; G : 16, H : 55 ; K (bulletin des lois) : 7 ; K (Actes administratifs) : 3 ; K (J.O.) : 14 ; L : 8 ; M : 53 ; N (y compris mes dossiers de photographies du service des M. H.) : 54 ; O : 52 (à noter la raréfaction des communications au contrôle des Dommages de guerre) ; P : 6 ; Q : 8 ; R (certificats de situation militaire) : 36 ; S : 26 . T : 13 ; U et V : néant ; X : 5 ; Y : néant ; Z (occupation allemande) : 8 ; Bibliothèque historique : 75 ; Bibliothèque administrative : 28 ; Versements non insérés dans les séries : 14.

### 2) Avec déplacement

B : 6 ; E (état civil partie aux Archives départementales du Pas-de-Calais) 14 ; E (Archives communales) : 4 ; K (J.O.) : 13 ; M : 2 ; O : 14 ; S : 2 ; T (Journaux) : 9 ; U : 1 ; X : 2 ; Versements : 12 ; Bibliothèque historique (partie du Cabinet du Préfet) : 26.

M. Marlier a reçu en communication du Musée de la bibliothèque de la guerre de nombreux historiques de régiments allemands de 1914-1918.

J'ai reçu pour mes travaux personnels 3 liasses des Archives de la Haute-Marne (E. 54 et E 63-64 : Fonds Diderot de Vandeuil).

Quelques accroissements très sensibles portant sur certaines séries et dus à certains travaux de généalogistes ou à des travaux sur des monuments régionaux ne doivent pas dissimuler une diminution assez sensible des communications de caractère historique et de caractère administratif.

Les visiteurs habituels ou périodiques des Archives ont été comme précédemment : M.M. Féard de Fumay, M. Hemmerlé Maire de Monthois ; Marlier ; Paul Laurent Archiviste honoraire ; Gaston Robert Archiviste de la Ville de Reims ; ce dernier s'occupant de ses publications sur le Comté de Porcien et l'Abbaye de Chaumont. Les visiteurs d'origine plus lointaine ont eu pour but des recherches généalogiques suivies : Baron de Dorlodot, M. Duguet ; M. Henry Drapier ; M. Maumené Directeur de la Vie à la Campagne, a préparé un numéro spécial sur les habitations ardennaises et le mobilier ancien ardennais.

## *Versements*

La 1<sup>ère</sup> Division a versé le 10 juin 1931 : 10 liasses (conseil de Prudhommes) ; le 30 septembre 1931 : 155 liasses (pupilles de la nation, permis de conduire, repressions des fraudes et statistiques diverses ; le 10 février 1932 : 69 liasses (calamités publiques, budgets communaux et élections).

La 2<sup>e</sup> division a versé le 8 septembre 1931 : 43 liasses (recensement des classes, ravitaillement, soutiens de famille, naturalisations et le 7 janvier 1932 : 30 liasses (étrangers).

La 3<sup>e</sup> division a versé le 27 juillet 1932 : 30 liasses (Assistance médicale).

A noter parmi les autres versements : les versements de comptabilité communale du Conseil de Préfecture en octobre novembre 1931 72 et 14 liasses, en avril 1932 : 13 liasses, enfin en juin 1932 : 99 liasses.

Le très important versement du service d'apurement des comptes de guerre du 15 mars 1932, environ 500 liasses de comptabilité du ravitaillement intéressant la période d'occupation ennemie de 1914-1918 et formé de prélèvement dans les archives de la plupart des communes du département sans parler de quelques restitutions de comptes de gestion communaux postérieurs à 1918.

A la suite de mon enquête sur les Archives industrielles un Syndic de faillites de Charleville a versé 18 liasses pour la période 1920-1925 classées par ordre de clients.

Quant à l'Administration des domaines sans parler d'une série de titres de propriétés récents versés isolément au fur et à mesure de la passation des actes selon une habitude qui date de 1924 et qui s'est généralisée depuis (11 mai 1932) je rappelle ici les importants versements des registres aux actes civils et judiciaires jusque 1830 déjà notés à propos de la série Q : Chaumont-Porcien en juin 1931 (18 registres) ; Rocroi en janvier 1932 (54 registres) ; enfin le versement massif des Conservations des hypothèques réunies de Charleville et Rocroi du 25 février 1932 qui pour certaines catégories de registres commence en 1785 et pour certaines autres finit vers 1900 soit 270 registres en tout.

#### *Ventes d'inventaires et expéditions authentiques*

Rien à noter pour la première catégorie ; quant à la seconde, j'ai reçu et devrai verser 8 francs pour copie d'un acte de 1690 à M. Raymond Dugget (travaux généalogiques).

#### *Vente de papiers*

Tous les travaux de triage et de suppression de documents dans les versements sont achevés jusque 1926, il n'a été fait aucune vente de papiers cette année La vente de l'année prochaine a seulement été préparée en ce qui concerne la série X (mémoires de médecins et pharmaciens).

#### *Inspection des Archives communales*

Pendant la fin de l'été 1931 et surtout pour les besoins du récolement des Monuments historiques, j'ai visité des régions éloignées comme Noirval et Toges où les archives communales sont détruites ou à peu près insignifiantes.

En 1932 ayant cessé provisoirement de m'occuper des Monuments historiques ou relevant à peine de maladie, j'ai achevé de m'occuper de quelques gros dépôts comme Nouzonville dont la réorganisation vient d'être achevée, Sedan dont j'ai parlé ci-dessus. En ce

qui concerne Carignan, j'ai pu mettre à l'abri à Mézières environ trois portefeuilles de pièces, mais j'ai constaté de très regrettables disparitions d'autres pièces antérieures à 1790 par suite du défaut de surveillance des greniers (les 8/10<sup>e</sup> environ de ce que j'ai vu en 1923).

Dans un autre dépôt comme Saint-Aignan, j'ai trouvé des archives anciennes depuis le 15<sup>e</sup> siècle d'ailleurs connues mais la municipalité n'a pas répondu à mes offres de les conserver en dépôt à Mézières conformément à la loi du 29 avril 1924,

Les inconvénients des disparitions précitées à Carignan et ailleurs devront persuader que l'intérêt des municipalités et de profiter des facilités comme aussi des réelles garanties que leur offre ladite loi.

*Dépenses de reconstitution et Dépenses du budget ordinaire (1931/1932)*

Les dépenses de reconstitution Chapitre 24 sont :

Achats de livres et documents.....	24095 fr 10
Salaires des Employés auxiliaires.....	23276 fr
Reliures et sangles.....	2929 fr 45
	<hr/>
Total.....	50390 fr 55

C'est-à-dire que la tranche annuelle de emploi (60000 fr) n'a pas été tout à fait épuisée.

En ce qui concerne les dépenses ordinaires, Chapitre 16 je propose de réinscrire les chiffres ci-dessous au budget de 1933 :

Art.1 – Part du département dans le traitement et les indemnités de l'Archiviste

Art.2 – Dépenses diverses de fonctionnement du service..... 4250 fr

Art. 3 – Publications de l'inventaire..... 1800 fr

Art. 4 – Inspection des archives communales..... 1040 fr

Mézières, le 1er juillet 1932

**L'Archiviste départemental,  
J. MASSIET DU BIEST**